

Le Sénat fait semblant de s'intéresser aux effets secondaires du vaccin pour calmer l'insurrection proche

écrit par Christine Tasin | 12 février 2022



Image Credit: Instagram, @katrinahermez



Image Credit: Instagram, @katrinahermez

Source de l'illustration ici : <https://resistancerepublicaine.com/2022/02/06/effets-secondaires-une-jeune-femme-de-28-ans-veut-que-son-histoire-soit-entendue/>

Tiens, c'est une première ! Ces messieurs-dames bien à l'abri, sans pass vaccinal, eux, au Palais du Luxembourg, daignent prendre connaissance d'une pétition les sommant d'enquêter sur les effets secondaires des vaccins, et ils se hâtent d'obéir ! C'est que Députés et Sénateurs ont droit à des congés payés de près de 4 mois pour préparer les prochaines législatives (non je ne ris pas... ce sont eux qui ont voté cette aberration : en raison de leur importance, ces élections (présidentielles) commandent une vieille tradition républicaine : deux mois avant le premier tour de l'élection présidentielle, l'Assemblée nationale cessera ses travaux, afin que la période électorale se déroule dans de bonnes conditions et pour que les (nombreux) députés qui se représenteront puissent faire campagne dans leurs circonscriptions. Résultat : à compter du 28 février et

jusqu'à l'élection des députés de la XVIIe Législature, il n'y aura ni réunions de commission, ni séance publique.

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/vaccin/covid-19-le-parlement-va-se-pencher-sur-les-effets-secondaires-des-vaccins_4952028.html

Les politiques qui tiennent compte d'une pétition, qui, qui plus est, n'a même pas atteint le quota des 100 000 signatures de rigueur pour que les sénateurs daignent jeter un oeil... C'est à marquer d'une pierre blanche. Et cela montre bien à quel point, malgré le gros taux de vaccination en France, une partie de la population qui augmente sans cesse est de plus en plus interpellée, inquiète... à cause des prétendus vaccins. Les politiques vont donc s'employer, avec les medias subventionnés, à rassurer en mentant comme des arracheurs de dents. L'avenir de Macron-Pécresse et toute la clique en dépend.

La démarche vise à « *répondre aux inquiétudes* ». Devant le succès d'une pétition sur [les effets secondaires des vaccins contre le Covid-19](#), le Sénat a décidé de saisir l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst), mercredi 9 février.

Une pétition, en ligne depuis le 12 janvier, réclamait la création d'une commission d'enquête sénatoriale sur les effets secondaires des vaccins. Elle a totalisé 33 600 signatures en un mois, loin, cependant, des 100 000 signatures nécessaires pour obliger le Sénat à l'examiner. Mais « *constatant la forte dynamique de signatures* », et pour éviter que ce seuil ne soit atteint pendant la suspension des travaux parlementaires à la fin du mois, la conférence des présidents du Sénat a décidé de s'en saisir sans attendre.

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/vaccin/covid-19-le-parlement-va-se-pencher-sur-les-effets-secondaires-des-vaccins_4952028.html

Et cela juste après que, quel hasard, le même Sénat dirigé par Larcher, après avoir voté comme un seul homme le pass vaccinal de la honte, s'est dit que, peut-être, il faudrait vérifier quelques petits points et donc lancer une commission parlementaire et convoquer Véran pour qu'il s'explique, pour qu'il se justifie.

<https://resistancerepublicaine.com/2022/02/05/commission-denquete-au-senat-sur-le-role-de-mc-kinsey-on-nage-en-eaux-troubles/>

Ils nous prennent vraiment pour des jambons et il est évident qu'il s'agit dans les deux cas d'une énième manoeuvre macronesque avec l'aide des LR complices pour faire croire au bon peuple qui commence à se poser trop de questions que, effectivement, tout cela mérite quelque peu investigation.

Les politiques gagnent du temps, plus que précieux en période électorale, pour faire patienter Mâââme Michu, pour lui faire croire que, enfin, des élus vont faire leur boulot d'élu et faire éclater la vérité sur le vaccin, le pass, la dictature... En fait, ils y vont d'un train de sénateur, d'autant que bientôt les députés et sénateurs vont être en vacances, carrément !

Surtout, il suffit de lire le paragraphe suivant pour comprendre l'entourloupe :

Plutôt qu'établir une commission d'enquête, la commission des affaires sociales du Sénat a choisi de faire appel à l'Opecst, un organe composé de 18 députés, 18 sénateurs, et d'un conseil scientifique de 24 personnes. La présidente de la commission des affaires sociales, Catherine Deroche (LR), affirme que *« par sa pratique de la controverse et sa capacité à mobiliser la communauté scientifique dans sa diversité, l'Office nous a semblé créer les conditions d'un examen serein de ces sujets »*.

Qui va mener l'enquête ? Des sénateurs et des députés, qui ont massivement voté pour le pass vaccinal et pour les obligations destinées à emmerder les Français plus un « conseil scientifique » dont on ne peut que craindre qu'y figureront les Lacombe, Marty et autres médecins valets du pouvoir mais surtout pas les Perronne et Raoult forcément... alors quand ils utilisent les lois démocratiques pour bafouer deux fois plus la démocratie c'est encore plus impardonnable.

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/vaccin/desintox-pass-vaccinal-la-totalite-des-francais-sera-bien-prise-en-charge-en-cas-d-effets-secondaires_4949373.html

Les medias aux ordres commencent à aplanir le chemin semé de ronces de Macron. Ils n'osent plus dire qu'il n'y a pas d'effets secondaires -ce que disait Véran il y a moins d'un mois !!!!- mais ils commencent à relativiser la gravité, à parler d'effet « nocebo » (c'est dans la tête, m'dame la paralysie de votre fille de 15 ans)... et à répéter en chœur le mantra « *certes il y a des effets secondaires mais très peu, très peu et le bénéfice risque est toujours du côté du vaccin car le Covid peut avoir des conséquences dramatiques* ». Sauf que, évidemment, ils se gardent bien de dire ce que tous les lecteurs de Résistance républicaine savent, à savoir que l'on ne meurt du Covid que si on est très âgé (immense majorité) ou si on est atteint de comorbidité parce que les traitements qui existent qui auraient sauvé l'immense majorité des morts si... sont interdits. **Quel est le bénéfice de vacciner des jeunes de 15, 30, 40 ans sans comorbidité ????** Je suis même persuadée que même avec des comorbidités il ne faut pas vacciner car le vaccin le plus souvent empire les problèmes, développe, suscite des maladies notamment des maladies auto-immunes. On a trop d'exemples de gens qui avaient stabilisé peu ou prou leur maladie et qui la voient repartir comme jamais après le vaccin... Mais comme ils ont interdit les traitements et qu'une majorité de pseudo-toubibs félons suivent les prescriptions du Véreux...

Pendant ce temps, les routiers français nous laissent crever, forts de la dispense de pass vaccinal qu'ils ont obtenue, eux...

Mais les agriculteurs entrent dans la danse :

Bravo aux agriculteurs qui rejoignent les [#ConvoiDeLaLiberte](#) !

*[#ConvoiFrance2022](#) [#ConvoiFrance](#) [#ConvoiDesLibertes](#)
[#ConvoyFrance](#) pic.twitter.com/ykwPzCL1Kh*

*– CONVOI FRANCE (Compte UN RIC SINON RIEN ☐ ☐) (@je_like)
[February 10, 2022](#)*

Tant qu'il y aura des Résistants, il y aura de l'espoir... tout simplement.